

Le nouvel accord commercial entre le Chili et l'UE doit être arrêté

Déclaration conjointe de la plateforme "le Chili sans accord de libre-échange", d'organisations de la société civile sud-américaines et européennes et de représentants politiques.

Face à la signature prochaine de l'accord d'association "modernisé" entre le Chili et l'Union européenne (UE) par les gouvernements des deux parties, nous exprimons notre désaccord.

Après de longues négociations à huis clos, les parlements devront à nouveau approuver ou rejeter un accord, dont les populations et leurs représentants politiques n'ont pas été informés. Dans le cas chilien, l'information sur l'accord provient uniquement de la presse liée aux grands groupes d'intérêt, et dans le cas européen, l'information s'est avérée insuffisante. Nous n'aurons accès à l'accord complet qu'après sa signature.

1. Ce qui est clair, cependant, c'est qu'au milieu d'une crise mondiale de l'environnement et de l'énergie, le Chili et l'UE veulent signer un accord avec des dispositions climatiques faibles qui conduiront à plus d'émissions de gaz à effet de serre, en contradiction avec les engagements de l'Accord de Paris et les avertissements de la COP 27.

2. L'accord encouragera les exportations européennes de produits manufacturés vers le Chili. Au Chili, l'augmentation des exportations dans les secteurs agricole et minier perpétuera les modèles actuels de déséquilibre commercial et de dépendance au marché mondial. La crise de l'eau et les autres problèmes qui affectent gravement la qualité de vie dans les zones touchées s'aggraveront, détériorant davantage les écosystèmes et la santé des populations. Le principe de précaution, inscrit dans le traité, ne s'applique pas à la réglementation des pesticides. Par conséquent, les effets néfastes des pesticides importés sur la santé des femmes et des populations vulnérables subsisteront. Les clauses ou chapitres sur la protection de l'environnement, les normes du travail et l'égalité des sexes ne sont pas contraignants, pas plus que la partie sur les droits humains. Cela n'est pas surprenant, étant donné qu'une grande partie des négociations entre 2019 et 2020 ont été menées par le gouvernement de Sebastián Piñera, responsable d'atteintes systématiques aux droits humains pendant les années de la "revuelta popular" (soulèvement populaire).

3. Le chapitre sur les pratiques de réglementation donne aux investisseurs européens la possibilité de s'impliquer dans la prise de décision politique au Chili, car les autorités réglementaires sont tenues d'associer les "parties prenantes" aux décisions concernant les actions susceptibles d'affecter leurs activités. Selon le chapitre de l'accord consacré à la protection des investissements, si les mesures réglementaires de l'État ne sont pas dans l'intérêt des entreprises, elles peuvent donner lieu à un arbitrage entre investisseurs et États (connu sous l'acronyme anglais ISDS).

4. En ce qui concerne les marchés publics, les grandes entreprises de l'UE sont plus susceptibles de pénétrer le marché public chilien que l'inverse. La concurrence déloyale entre les petites entreprises ou les PME, et les entreprises internationales, a pour conséquence d'évincer le concurrent local du marché. Le nouvel accord dit "modernisé" vise à élargir la liste des secteurs ouverts aux investisseurs étrangers (actuellement, la société d'État chilienne CODELCO, entre autres, n'en fait pas partie).

5. Dans le domaine du commerce électronique, la clause sur la libre circulation des données est présente, c'est-à-dire qu'il est interdit aux parties contractantes de réglementer le stockage, le traitement ou l'accès aux données d'une entreprise. Cela peut créer des problèmes pour les pays, notamment en matière de souveraineté, d'ordre public et de sécurité. L'accord stipule qu'aucun pays ne peut exiger qu'un autre pays ait accès au code source d'une entreprise et à l'algorithme associé.

Cette disposition est toutefois en contradiction avec la norme européenne sur l'intelligence artificielle. Ce point est d'une importance capitale et politique car les algorithmes interagissent avec les personnes, et ont un impact important sur la vie sociale. Les algorithmes doivent pouvoir être contrôlés, entre autres, pour se protéger contre la discrimination et les fake news.

6. Le chapitre sur la protection des investissements est une violation de la souveraineté des États. Le mécanisme réformé d'arbitrage entre investisseurs et États (Système juridictionnel des investissements ou ICS, Investment Court System) permet toujours l'utilisation des mêmes clauses connues du système ISDS, notamment le traitement juste et équitable et l'expropriation indirecte. Ces règles, qui s'appliquent déjà aux 18 accords bilatéraux d'investissement entre le Chili et les États membres de l'UE, sont étendues aux neuf autres États membres de l'UE avec ce nouvel accord. L'ICS reste une juridiction parallèle exclusive, accessible uniquement aux investisseurs, pas aux États membres, ni aux communautés touchées par la raréfaction de l'eau ou l'extinction des espèces.

7. Enfin, le chapitre sur l'énergie et les matières premières contient des clauses qui sont préoccupantes pour le Chili. Ce chapitre garantit l'accès de l'Europe aux ressources énergétiques, telles que le lithium, le cuivre et les carburants renouvelables, comme l'hydrogène dit vert. Le chapitre introduit également des mécanismes qui limitent la capacité de l'État à décider de la manière de réguler ses communs naturels. L'accord défend les intérêts de l'UE, et son objectif de transition énergétique et d'électromobilité qui nécessite l'importation de certains matériaux stratégiques, mais ignore les intérêts du Chili et les conséquences que ce dernier devra subir. Selon l'accord, les partenaires commerciaux sont soumis aux principes de transparence et de non-discrimination, ainsi qu'aux règles du marché et des prix internationaux, concernant les ventes à l'UE. Si le Chili veut prélever des taxes plus élevées sur, par exemple, les produits miniers, introduire des subventions, fixer ses propres prix et imposer des réglementations aux investissements étrangers, ces mesures seraient considérées comme des obstacles (techniques) au commerce et pourraient entraîner des sanctions. Ainsi, avec ce chapitre, l'UE a la garantie que le Chili vendra son lithium, entre autres, au même prix qu'à un entrepreneur local ou à un pays voisin, sans taxes, ni restrictions d'entrée. Cela vaut également pour l'accès aux infrastructures (énergétiques), qui doit être possible sans aucune restriction, ni compensations spéciales.

Le néocolonialisme européen

Cet accord est l'expression d'une conception néocoloniale du commerce. Il favorise les intérêts européens, tout en ignorant les conséquences massives pour le Chili. Par exemple, pour chaque kilo d'hydrogène, dix litres d'eau douce déminéralisée et de l'énergie à grande échelle sont utilisés, provenant de la conversion de terres agricoles en sites pour des projets photovoltaïques ou éoliens, dans des zones déjà fragilisées par l'extractivisme qui a prévalu ces dernières décennies. Tout cela est orienté vers l'exportation. Pour les territoires et les écosystèmes où l'on trouve du lithium et d'autres minéraux, mais aussi pour les communautés, les impacts de l'exploitation intensive des marais salants et de leur environnement sont déjà visibles. Cet accord obsolète vise seulement à assurer la mobilité électrique en UE et les activités de ses entreprises transnationales, et contribuera à perpétuer l'utilisation de la voiture dans l'UE au lieu, par exemple, de privilégier les transports publics. La transition du système énergétique européen ne doit pas se faire au détriment de l'environnement, des sociétés et du climat des pays du Sud, en l'occurrence du Chili. Nous appelons donc à rejeter l'accord d'association "modernisé" de l'UE avec le Chili.

Nous devons aller vers un modèle de transition donnant la priorité à la vie, à la production durable et à la justice environnementale et climatique, et non aux marchés et aux politiques court-termistes.

#StopEUCHile

Signataires :

Organisations Chiliennes

Chile Mejor sin Tratados de Libre Comercio
Comunidad Ecuménica Martin Luther King
Comite ddhh.y ecologicos de Quilpué
Salvemos Olmue
Comité Oscar Romero - Sicsal Chile
Junta de Vecinos Los Dominicos San Felipe
Werken Rojo. Director
Somos Cerro Blanco
Observatorio Latinoamericano de Conflictos Ambientales OLCA
Quinta interior
Colectiva por la Defensa de la Semilla
Organización de Pajareteros Guasco Alto
EcoWiluz, AgroEcología y Soberanía Alimentaria
Catemu en Movimiento
Antimafia dos mil
Fundación Nueva Educación y Sociedad, FNES
Movimiento por el Agua y los Territorios MAT
Chile Sin Ecocidio
Red de Acción por los Derechos Ambientales
RAP - Red Autoabastecimiento Peñalolén
Agrupación Cultural Antonio Llidó Mengual
Etica en los Bosques
Coordinadora Autonoma contra la violencia machista
Coordinadora de Derechos Humanos de los Colegios Profesionales
Comisión de DDHH Col de Enfermeras
Escuela Permanente PRAIS
Comunidad Diaguita Campillay Guacalagasta
Coordinación de Territorios por la Defensa de los Glaciares
Comunidad Nacional de Software Libre y Cultura Libre
ASOCIACIÓN MUTUAL DE EX PP MIR Y LA RESISTENCIA POPULAR.
Comité Ambiental Comunal de la comuna de Paine
Fundación Constituyente XXI
Educando en Movimiento - EDUMOVI
Sol Naciente Comunidad de Emprendedores
Agrupación Ambiental y Cultural Futa Lawal Mapu
Coordinadora Comunal de Olmue
Colectivo cincel
Werken Rojo
Solidaridad
Asamblea Territorial Tierra Florida
Corporación Artistas Proecologia
Newenchemapumongen
Comisión de DDHH y Memoria Colegio de Antropólogos@s
Chile Mejor sin TLC
Red chilena de Cultura Viva Comunitaria
La Campanazo
Asociación Cultural y de las Artes Rukantu Teno
Red de Acción en Plaguicidas de Chile
Coordinadora Sindical del Sector Privado - Roberto Traslaviña
Gaceta Ambiental
Movimiento del Socialismo Allendista

Fundacion Batuco Sustentable
AGRUPCION DE DDHH Y SITIOS DE MEMORIA DE MACUL
SLOW FOOD CHILE ASOCIACION GREMIAL
Observatorio por el Cierre de la Escuela de las Américas - Chile
Centro de Estudios Francisco Bilbao
Partido Igualdad
Werken Rojo diario digital
Federación Nacional de Trabajadoras y Trabajadores de Call center, Fetracall
Coordinadora Nacional de Trabajadores/as NO+AFP
APrus Asoc. Profesionales Universitarios de la Salud - Roxana Guajardo
Asamblea Territorial San Miguel
Coordinadora Trabajadores a honorarios Zona sur
Junta De Vecinos Población Última Hora
Agrupación Cultural Huitral Mapu
MOSACAT
Comisión Ética contra la Tortura
Alianza basura cero chile
Ad kimvn
Afzo
Red de Bibliotecas Populares del Gran Valparaíso
consejo ecologico Comunal de molina
Asamblea Pampa Sur la Serena
Junta de vecinos de loica bajo
ANAMURI
Fundacionlenga
Aire Puro
Agrupación de ex Presas y ex presos políticas/OS de Rancagua
Fundación SOL
Asociación cultural y medioambiental La Huella Culiprán
Revista De Frente
CONFUSAM
Cabildos constituyentes - Leonora Díaz Moreno
Coordinadora Nacional de Trabajadoras y Trabajadores No+AFP
Urracas Emaús Chile
Red de abastecimiento popular Los Ríos
Huertos de Teupa
Coordinacion Nacional Familiares de la Memoria Niet@s
Cabildo Reflexión, acción y formación Popular Quinta Normal
Centro Ecoceanos - Juan Carlos Cardenas
Coordinadora Feminista de Peñalolen
Colectivo Verdad, Cultura y Justicia, Región de Coquimbo

Organisations internationales

Acción Ecológica (Ecuador)
Red Internacional de apoyo a los Presos Políticos
La ruka interkultural
Comisión Nacional de Enlace
RMALC (Red Mexicana de Acción frente al Libre Comercio)
Attac Argentina
TNI
FDCL Centro Investigación
War on Want
Ecologistas en Acción
Arbeitsgemeinschaft bÃ¶uerliche Landwirtschaft e.V. (AbL)

Attac Austria
Heidelberger BÃ¼ndnis fÃ¼r gerechten Welthandel
ATTAC wALLONIE bRUXELLES
ZAMMM
ATTAC Alemania
TROCA- Plataforma por um Comercio Internacional Justo
PRO-GE
Via Campesina de Europa
ATTAC Berlin
SOMO
BUND Ortenau
ATTAC Francia
Anders Handeln Austria
ATTAC ESPAÑA
Grain Internacional
Conf, Latinoam. y del Caribe de Trab. Estatales
Coordinadora Ex PP de Chile en Francia
AITEC
Collectif Stop CETA-MERCOSUR

Partis, Organisations et dirigeants politiques (UE et Chili)

Daniel Jadue
PIE (The Left) - Maite Mola
PCE - José Luis Centella
Partido Igualdad
France Insoumise - Jean Luc Mélenchon
France Insoumise - Christian Rodriguez
Presidenta Partido Comunista de Finlandia - Liisa Taskinen
Esquerra Unida i Alternativa - Ana Blanco
Partido de la Refundación Comunista -Izquierda Europea
Izquierda Republicana - Fran Pérez
Die Linke - Claudia Haydt

Parlementaires Chiliens :

Marisela Santibáñez Novoa
Ana María Gazmuri Vieira
Camila Musante
Hernán Palma
Viviana Delgado

Parlementaires Union européenne

Manu Pineda
Enrique Santiago
Fabien Gay
Ana Miranda
Miguel Urban
Pierre Laurent - Vicepresidente del senado
Rodrigo Arenas